



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2532

Attribution d'une subvention d'investissement de 10 000 euros en faveur de l'Association "La Ribambelle", pour l'établissement d'accueil de jeunes enfants "La Ribambelle", sis 15 rue Vaucanson à Lyon 1er, pour le renouvellement du mobilier des espaces cuisine, réfectoire, buanderie et de la zone administrative - Approbation et autorisation de signature d'une convention

Direction de l'Enfance

Rapporteur : Mme REYNAUD Blandine

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 4 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 NOVEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LE FAOU (pouvoir à M. GRABER), Mme FRIH (pouvoir à M. CUCHERAT), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/2532 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE 10 000 EUROS EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION "LA RIBAMBELLE", POUR L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS "LA RIBAMBELLE", SIS 15 RUE VAUCANSON A LYON 1ER, POUR LE RENOUELEMENT DU MOBILIER DES ESPACES CUISINE, REFECTOIRE, BUANDERIE ET DE LA ZONE ADMINISTRATIVE - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION (DIRECTION DE L'ENFANCE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 26 octobre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « La Ribambelle » gère une crèche parentale du même nom d'une capacité de 16 places, dans des locaux situés 15 rue Vaucanson à Lyon 1^{er}. Par son action, elle contribue au renforcement du dispositif d'accueil des enfants de 0 à 4 ans dans le 1^{er} arrondissement et coopère à la politique Petite Enfance de la Ville de Lyon.

La crèche parentale « La Ribambelle » exerce son activité dans des locaux propriétés de la Ville de Lyon, qu'elle met à disposition de l'Association dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire d'une durée de trois ans, signée le 25 janvier 2016.

L'Association souhaite s'engager dans le réaménagement des espaces cuisine, réfectoire, zone administrative et buanderie de l'équipement « La Ribambelle ». Cette demande s'inscrit dans le cadre d'une réflexion globale autour de la préparation des repas et de la mise en place d'un espace de travail plus adapté afin d'améliorer la qualité d'accueil des enfants.

Par délibérations n° 2015/825 du 19 janvier 2015, n° 2015/1470 du 28 septembre 2015, n° 2015/1724 du 17 décembre 2015 et n° 2016/2419 du 26 septembre 2016, le Conseil municipal a voté l'attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 85 000 € au profit de l'équipement « La Ribambelle » pour l'année 2015 et le même montant en 2016.

L'Association a présenté un budget d'investissement de 74 775 €TTC et a sollicité le soutien de la Ville à hauteur de 10 958 € pour le renouvellement du mobilier des différents espaces.

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « tous arrondissements – Mobilier et petits aménagements pour crèches ».

Il vous est proposé de participer à hauteur de plus de 13 % du montant total du projet, soit une subvention d'investissement de 10 000 € en faveur de l'Association « La Ribambelle ». Cette subvention financera une partie du mobilier estimée à 23 395 €TTC.

La CAF a accepté de financer plus de 72 % du montant du projet, hors dépenses des honoraires d'architectes. Une part d'autofinancement d'environ 15 % est donc laissée à la charge de l'Association.

Les conditions et modalités de versement de la subvention d'investissement de la Ville de Lyon sont formalisées par la convention jointe au rapport.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, n° 2015/825 du 19 janvier 2015, n° 2015/1470 du 28 septembre 2015, n° 2015/1724 du 17 décembre 2015 et n° 2016/2419 du 26 septembre 2016 ;

Vu la convention de mise à disposition de locaux du 25 janvier 2016 et la convention cadre du 2 février 2016 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

DELIBERE

1 – Une subvention d'investissement exceptionnelle d'équipement de 10 000 € est allouée à l'Association « La Ribambelle » pour le mobilier des espaces cuisine, réfectoire, buanderie et de la zone administrative de l'établissement « La Ribambelle ».

2 – La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « La Ribambelle », autorisant l'association à renouveler le mobilier, est approuvée.

3 – M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

5 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la subvention d'équipement sera financée à partir des crédits inscrits au budget 2016, sur le programme ENGESTION, opération ENGEQUIP et sera imputée sur l'article 20421, fonction 64.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Blandine REYNAUD